

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Lorraine et l'Étranger, les frais de poste en sus. — Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continué jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES FOULARDS, 42.

Directeur : ALFRED REBOUX

AGENCE SPÉCIALE À PARIS, Rue Notre-Dame-des-Victoires,

ROUBAIX, le 19 JUIN 1890

LA GUERRE CIVILE EN FRANCE

Ce n'est pas une guerre à coups de fusil, mais pour n'être pas aussi violente, celle qui divise en ce moment la France n'en existe pas moins. D'autant plus que nos gouvernements persistent à considérer les catholiques comme des ennemis et à exercer contre eux une minorité régressive, bruyante, d'autant plus audacieuse qu'elle se sent mieux défendue par l'autorité.

L'affaire de Vicq est un indice de cet état d'esprit et de ces exactions. Quel besoin avait-on de laisser l'école de filles de ce village, alors qu'on savait que le sentiment des habitants y était opposé ? Il n'y a pas là de question politique, que, du moins, il ne devrait pas y avoir. C'est la religion qu'on persécute pour rien, pour le plaisir. La déclaration de M. Ginnel, maire de cette commune, en est une preuve. Voici les propres termes de l'explication fournie par lui à l'un de nos confrères :

« Monsieur, je vous ai vaincu toujours dans un honnête républicain. Tout le conseil municipal, composé de douze membres, est également républicain. Mais nous avons été habitués dès notre enfance à avoir ici des écoles. Nous n'avons rien à faire avec la cause que c'étaient d'excellentes femmes, mais nous avons causé des services rendus. Elles professaient admirablement. Ensuite, notre commune est pauvre. Elle n'a pas de médecin, ni pharmacien. La sourit Léocadie, maire de cette autorisation nécessaire, soignait nos malades. »

Mais voilà qu'en décembre la sourit Euphrasio, plus spécialement chargée de l'instruction, est forcée de quitter l'école. Le conseil inspecteur de l'enseignement primaire, à la demande de l'inspecteur de l'enseignement secondaire, ordonne la fermeture de l'école de Langres une religieuse supplante pour un mois. Je m'accorde sans difficulté. Et avrill, la sourit Euphrasio meurt. Je me rends à Langres pour demander à l'inspecteur de la surveillance de l'école. Il me répond : « J'ai à plusieurs jeunes filles sorties de l'Ecole attendre. La sourit d'ailleurs, dit que les institutrices religieuses doivent être, après démission, remplacées. »

« Je fais observer à M. l'inspecteur que notre commune se trouve dans un cas particulier. Nous sommes installées dans un local qui leur appartient. Nous sommes dans un état de paix avec nos voisins. La propriété qui leur a été léguée, mais que nous administrions, rapporte 1.650 fr. par an. Toutes les securis ensemble se contentent de 900 fr. La compagnie bénéfice de l'administration de la maison. Il a grand besoin, puisqu'elle est anéantie. L'inspecteur de l'enseignement primaire, qui répond : « Mes successeurs feront ce qu'il faudra. » Et je leve le masque.

On a donc agi contre la volonté formelle des habitants en laissant leur école.

Il y a plus, on a commis un vol.

En effet, l'école que l'on a envahie, que l'on s'est appropriée, appartenait aux seurs, et rien qu'aux seurs, ainsi que l'établit le testament dont voici la copie textuelle.

« Tout pour la plus grande gloire de Dieu.

« Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Amen !

Je soussigné, François Daubrée, par la force des choses, et au nom de la partie de Vicq, car il est de la partie, arrondissement de Langres, département de la Haute-Marne, voulant et désirant depuis longtemps former à perpétuité dans la paroisse dudit Vicq, sous l'autorisation du gouvernement, un établissement d'enseignement destiné aux jeunes filles qui seront composées de deux cours institutrices qui seront demandées et prises, ou dans la congrégation de Saint-Vincent-de-Paul ou dans celle de St-Charles où cela se peut, et, si cela ne se peut, en prendre d'autre, et qui seront approuvées par le gouvernement, dont le butera.

Il y a plus, on a commis un vol.

En effet, l'école que l'on a envahie, que l'on s'est appropriée, appartenait aux seurs, et rien qu'aux seurs, ainsi que l'établit le testament dont voici la copie textuelle.

« Tout pour la plus grande gloire de Dieu.

« Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Amen !

Le soussigné, François Daubrée, par la force des choses, et au nom de la partie de Vicq, car il est de la partie, arrondissement de Langres, département de la Haute-Marne, voulant et désirant depuis longtemps former à perpétuité dans la paroisse dudit Vicq, sous l'autorisation du gouvernement, un établissement d'enseignement destiné aux jeunes filles qui seront composées de deux cours institutrices qui seront demandées et prises, ou dans la congrégation de Saint-Vincent-de-Paul ou dans celle de St-Charles où cela se peut, et, si cela ne se peut, en prendre d'autre, et qui seront approuvées par le gouvernement, dont le butera.

M. Germain redoute qu'ayant de l'argent en surabondance, on se laisse aller à des dépenses excessives. Pourtant, avec 700 millions quand on peut se contenter de 300 millions. Tenons-nous au strict nécessaire.

M. Siegfried répète que le gouvernement aura la faculté d'émettre graduellement les rentes. Mais il importe pour ne pas troubler l'opinion d'émettre en une seule fois la somme totale.

M. Burdeau ajoute qu'il n'y a rien d'inconnu ni de caché. Il s'agit de réalité consistant en crédits consommés ou en dépenses prescrites le

vres de miséricordes spirituelles et, autant qu'elles le peuvent, les corporelles.

Pour assurer le fonctionnement et à l'entretien des institutions, je donne et lègue en toute propriété, avec les réserves ci-après, à la fabrique de Vicq, qui sera chargée d'en gérer ledit établissement d'institutions, et de bien faire usage de tout ce que la fabrique de Vicq qui m'appartiendront au jeu de mon décès, convertis à d'autres usages. »

Et c'est pour entrer en possession de ces immeubles destinés à l'enseignement religieux, que les gendarmes ont chargé des femmes !

Quel bénédic le gouvernement a-t-il retiré de ce coup d'éclat ? Nous n'en voyons guère. Que se passera-t-il à Vicq ? Les afflés de l'abbé Daubrée se proposent de plaider en restitution d'héritage. S'ils gagnent leur procès, comme ils ne sont pas riches, ils garderont certainement pour eux la maison et les terres. En attendant, on va installer — si l'on peut réunir la somme nécessaire — une école libre à Vicq.

Les habitants sont terrorisés. Le lendemain du jour où l'on a installé l'institutrice, Mme Chaudron, il y avait une vingtaine d'élèves à sa classe, c'est-à-dire le tiers du contingent habituel de l'école. Ces enfants appartiennent à des parents épouvanter qui s'imaginent qu'on les mettra en prison si leurs filles ne vont pas à l'école.

On ne peut que difficilement, dans une grande ville, se faire une idée de la frayeur qu'une telle algarade peut causer dans un village paisible. Parlant de la conduite odieuse des gendarmes, un des habitants disait à notre confrère : « Vous n'avez pas vu pire à Paris ! » On s'imagine être revenu au temps de la révolution.

Et, malgré cette exagération très compréhensible, les braves gens ont bien raison d'être inquiets. Ils vont connaître les petites rancunes et les basses vengeances des tyranneux de village, les dénonciations des ambitieux, les haines des jaloux et des envieux. La commune va être divisée en deux camps : ceux qui approuveront les gendarmes et ceux qui regretteront les seurs.

M. Constans veut se faire pardonner qu'il se soit amusé à la flânerie de l'imprudence qu'il commettra. L'indiscipline serait, s'il y en avait une — du fait de l'imprimerie nationale qui publie tous les ans la répartition et l'emplacement officiel des troupes de l'armée française. Nous pourrons donc rectifier, placés en main, une erreur générale.

Un certain public, qui croit toujours à la guerre, dit qu'il faut que l'assassinat de l'empereur de Russie qui a culbuto vivement l'Europe ; les raids ont été réalisés ainsi que les communications télégraphiques.

Le général ne privait pas qu'Ahmadou puisse de nouveau nous attaquer.

« Dans tous les cas, aucune surprise n'est possible. »

La colonne du colonel Archard n'est donc pas menacée, comme on se plait à dire.

Il faut peut connaître la géographie pour déclarer que la colonne qui opérera dans Djibouti contre l'Afrique a le plus compliqué régime dans le monde.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« D'abord la guerre n'est pas à craindre. Le souffle de mort qui assistera à l'implantation de l'ordre de l'empereur de Russie n'est pas courant.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des armées françaises.

« Mais depuis quinze années, la force des choses a été de faire venir de l'Asie l'ordre de marche des